AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

REPONDEUR TELEPHONIQUE : (88) 69.65.89

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 20 5 juillet 1979

GRANDES CULTURES

- MAIS -

PYRALE DU MAIS

Après des semis tardifs et des levées souvent lentes, les cultures de maïs ont rettrapé, au cours du mois de juin chaud et bien arrosé, leur retard végétatif. Les cultures sont, dans l'ensemble, très homogènes et malgré une période anormalement fraiche début juillet, les premiers panicules mâles sont actuellement visibles dans le cornet, dans les situations précoces d'Alsace (Hardt de COLMAR, Ried-sud, Ried-nord).

En ce qui concerne la pyrale, dont l'activité est surveillée :

- par pièges sexuels (MARCKOLSHEIM, WIWERSHEIM, PFETTISHEIM, DALHUNDEN, WISSEMBOURG et WICKERSHEIM - 67 -), les captures ont débuté le 20 juin à DALHUNDEN,

- par comptage des sorties en cages d'élevage installées dans les principales zones de production de maïs, et comme signalé dans notre précédent bulletin, les sorties ont débuté le 19 juin à COLMAR, DALHUNDEN et WISSEMBOURG. Pendant la dernière semaine de juin, le vol a également commencé dans les postes de PFETTISHEIM, WIWERSHEIM, WICKERSHEIM et MARCKOLSHEIM (67).

Les premières pontes ont été observées le 29 juin dans le Ried-sud, le 2 juillet dans le Ried-nord et le 3 juillet dans la région de l'Ackerland-Kochersberg. Elles sont rares jusqu'à présent.

Compte tenu de l'ensemble de ces données, les traitements pourront se situer dans la période du :

- 12 au 20 juillet dans le Ried-nord, le Ried-sud et dans les parcelles les plus avancées de la région de WISSEMBOURG et de l'Ackerland-Kochersberg,

- 16 au 22 juillet dans toutes les autres situations et notamment le secteur de HOCHFELDEN.

Avant toute intervention, nous recommandons vivement aux producteurs de visiter leurs parcelles, pour vérifier l'opportunité d'un tel traitement. On procédera pour cela au contrôle des pontes déposées à la face inférieure des feuilles.

Pour la région Alsace, il est admis qu'un traitement ne se justifie économiquement que si 10 % des pieds sont porteurs d'au moins une ponte.

Il est également précisé que l'époque optimum d'intervention se situe lorsque 50 % des panicules mâles sont visibles dans le cornet, stade auquel la plante retient un maximum d'insecticide granulé.

.../...

Les insecticides actuellement homologués ou en autorisation provisoire de vente sont les suivants (en g de m. a./ha) :

- Bacillus thuringiensis : 30 kg/ha de spécialité (Bactospéine)
- chlorpyriphos : 375 g (Dursban 1,5 G)
- endosulfan : 1 250 g
- étrimfos : 750 g
- fénitrothion : 750 g (Pirizol, Sumifène)
- parathion : 625 g (Ecadion granulés, Ekatox 2,5 G, Sopral granulés)
- phoxime : 625 g (Volaton 2,5, Volaton 5, Ditox spécial maïs 2,5 %)
- profénophos : 1 250 g
- tétrachlorvinphos : 1 500 g (Gardona 5 G)
- triazophos : 1 250 g.

A signaler que les périodes favorables d'intervention sont également diffusées par répondeur téléphonique : (88) 69.65.89.

Comme les années précédentes, nos abonnés du Haut-Rhin sont priés de prendre l'écoute sur le répondeur météo de MEYENHEIM (téléphone : 81.04.47) qui diffuse les périodes d'intervention les concernant.

- HOUBLON -

MILDIOU

Depuis notre dernier avis, cette maladie n'a pas progressé et la situation phytosanitaire est présentement satisfaisante.

Comme le houblon est toujours en pleine croissance (élongation et formation des bras latéraux), il est recommandé de reconduire la protection fongicide dès réception de la présente note.

OIDIUM

Cette maladie ne s'est guère manifestée jusqu'à présent. Profiter cependant de l'intervention contre le mildiou pour opérer en traitement mixte.

PUCERONS

La situation vis-à-vis de ce ravageur est bonne. Dans la majorité des situations où les producteurs assurent la protection de leur houblonnière par pulvérisation classique, il n'y a pas lieu d'ajouter un aphicide à la bouillie anti-mildiou.

PYRALE DU MAIS SUR HOUBLON

Une éventuelle intervention est encore prématurée. Attendre un nouvel avis.

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

Des contaminations ont pu avoir lieu lors des orages constatés localement, en date des 23-24 et 27-28 juin. Les conditions climatiques relativement sèches et froides que nous connaissons depuis cette date n'ont pas permis l'extériorisation de ces foyers de mildiou. Cependant, les cultures de pommes de terre étant maintenant sans protection fongicide et les prochaines pluies risquant d'être contaminatrices, il est recommandé d'intervenir par un traitement préventif dès réception du présent bulletin. Effectuer cette pulvérisation avec soin, en mouillant bien toute la végétation.

En culture irriguée, nous rappelons qu'une intervention fongicide est nécessaire après chaque apport de 25 à 30 mm d'eau.

.../...

- TABAC -

MILDIOU DU TABAC

La Fédération des Planteurs de Tabac d'Alsace, la Caisse d'Assurance Mutuelle des Planteurs de Tabac de STRASBOURG et le Service Technique de la Coopérative des Planteurs de Tabac d'Alsace communiquent :

"Le mildiou du tabac vient de faire son apparition en Alsace. Cette apparition précoce est inquiétante et risque de faire courir de grands dangers aux cultures. Il est indispensable, dans l'intérêt général, que toutes les mesures de prévention nécessaires soient appliquées par tous les planteurs.

Pour le moment, les précautions suivantes doivent impérativement être prises par l'ensemble des planteurs :

- traitements de choc répétés sur toutes les plantations de Paraguay,

- exécution d'au moins deux traitements après transplantation sur les parcelles de PB (les planteurs insuffisamment pourvus en fongicides peuvent en réclamer au Service Technique),

- destruction totale immédiate de tous les semis,

- alerte immédiate du Chef de Secteur du Service Technique lorsqu'une tache suspecte est constatée".

/ VIGNE /

MILDIOU

Nous connaissons une période d'accalmie, actuellement sèche et relativement froide, peu favorable aux contaminations. Cependant, les jeunes grains étant désormais sans protection après la chute des capuchons floraux, le traitement conseillé dans notre dernier bulletin doit être réalisé d'urgence si cela n'a pas encore été fait. Joindre dans ce cas un anti-oïdium.

BOTRYTIS

Nous rappelons qu'un premier traitement spécifique anti-botrytis est recommandé au stade nouaison de la vigne. Des attaques relativement importantes de pourriture grise ayant été constatées précocément dans bon nombre de secteurs, cette intervention se justifie plus particulièrement cette année, notamment sur cépages sensibles à la maladie (Gewurtztraminer, Riesling...).

La majorité des fongicides anti-botrytis agissant par contact, il est indispensable de bien mouiller les grappes donc de viser celles-ci avec le pulvérisateur et de passer dans chaque rang. Pour le choix du produit, voir notre avis n° 18 du 21 juin.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les toutes premières captures encore rares de papillons de tordeuses de la grappe sont relevées en piège sexuel. Il est beaucoup trop tôt pour intervenir contre la deuxième génération de ce ravageur.

/ CULTURES MARAICHERES /

- TOMATE -

MILDIOU

Renouveler le traitement contre le mildiou dans les plantations de plein air.

.../...

P190

- CELERI -

SEPTORIOSE

Cette maladie est toujours à craindre sur céleri. Elle débute par l'apparition de petites taches sur les feuilles. D'abord jaune clair, ces taches ne tardent pas à brunir.

En cas de forte attaque, les feuilles se dessèchent et les pommes ne grossissent plus. Les pertes de rendement peuvent être très importantes.

Une première protection des cultures est à prévoir dès à présent, avec l'un des produits suivants (doses en matière active par hectolitre) :

- produits cupriques : 250 g Cu/hl
- oxyquinoléate de cuivre : 60 g
- bénomyl : 40 g
- carbatène + manèbe : 40 g + 120 g
- carbendazime : 40 g
- bénomyl + manèbe
- captafol : 160 g
- mancozèbe : 160 g
- manèbe : 160 g
- méthylthiophanate : 70 g
- propinèbe : 210 g.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER